INSEE

Repères Chiffres

pour l'économie du Languedoc-Roussillon

N° 1 - Janvier 2013

Au 1er janvier 2010, 2 636 400 personnes résident en Languedoc-Roussillon

Sophie AUDRIC - *INSEE*

Au 1er janvier 2010, la population du Languedoc-Roussillon atteint 2 636 400 habitants, population légale fixée par le recensement de la population. La région poursuit ainsi sa forte croissance démographique au rythme moyen annuel de + 1,3 % depuis 1999. Ce rythme est le deuxième plus important des régions de métropole derrière celui de la Corse. Cette croissance représente + 31 000 habitants en moyenne chaque année, résultant principalement des migrations. Le solde naturel contribue également à l'augmentation de la population régionale. Il est d'environ + 4 000 en moyenne annuelle sur ces dernières années. La hausse du nombre de naissances dans la région s'explique notamment par des comportements de fécondité régionaux qui tendent vers les comportements nationaux. L'indice de fécondité conjoncturel est désormais tout proche du niveau national, à 1,96 enfants par femmes en Languedoc-Roussillon en 2009, contre 1,98 en métropole.

Au 1er janvier 2010, le Languedoc-Roussillon compte 2 636 400 habitants. Depuis 1999, la population de la région a augmenté en moyenne de + 1,3 % par an. Ce taux de croissance est un peu plus du double du taux annuel moyen de France métropolitaine (+ 0,6 % par an). Ainsi, chaque année, la région compte + 31 000 habitants supplémentaires. La croissance relative de la population régionale reste parmi les trois plus fortes des régions françaises métropolitaines, avec la Corse (+ 1,6 %) et Midi-Pyrénées (+ 1,1 %) *(carte 1)*.

Une démographie croissante pour l'ensemble des cinq départements de la région

La population de chacun des cinq départements de la région augmente entre 1999 et 2010. Le taux de croissance annuel moyen est homogène sur les départements, entre + 1,2 % et + 1,4 %, à l'exception de la Lozère *(tableau 1)*. En effet, cette dernière connaît une augmentation annuelle moyenne de sa population inférieure à la moyenne nationale, avec + 0,4 %. Ce taux est comparable aux départements proches, Aveyron et Corrèze, à forte composante rurale et de montagne. La Lozère est le département français le moins peuplé. Le Cantal et la Creuse, départements parmi les moins peuplés de France métropolitaine, connaissent des baisses de population, - 0,2 % par an en moyenne pour le Cantal et - 0,1 % pour la Creuse.

Tableau 1 : **Une croissance de la population d'au moins + 1,2 % par an dans quatre des cinq départements du Languedoc-Roussillon**
Évolution de la population entre 1999 et 2010 selon les départements
Unités : nombre et %

	Nombre d'habitants au 1er janvier 2010	Variation annuelle moyenne 1999-2010	
		en nombre d'habitants	en %
Aude	356 500	+ 4 200	+ 1,3
Gard	709 700	+ 7 900	+ 1,2
Hérault	1 044 600	+ 13 500	+ 1,4
Lozère	77 100	+ 300	+ 0,4
Pyrénées-Orientales	448 500	+ 5 100	+ 1,2
Languedoc-Roussillon	**2 636 400**	**+ 31 000**	**+ 1,3**
France métropolitaine	**62 765 200**	**+ 386 100**	**+ 0,6**

Lecture : les nombres sont arrondis à la centaine
Source : Insee - Recensements de la population

Carte 1 - **Trois régions ont gagné plus de 1 % par an de population entre 1999 et 2010**
Évolutions régionales de la population entre 1999 et 2010

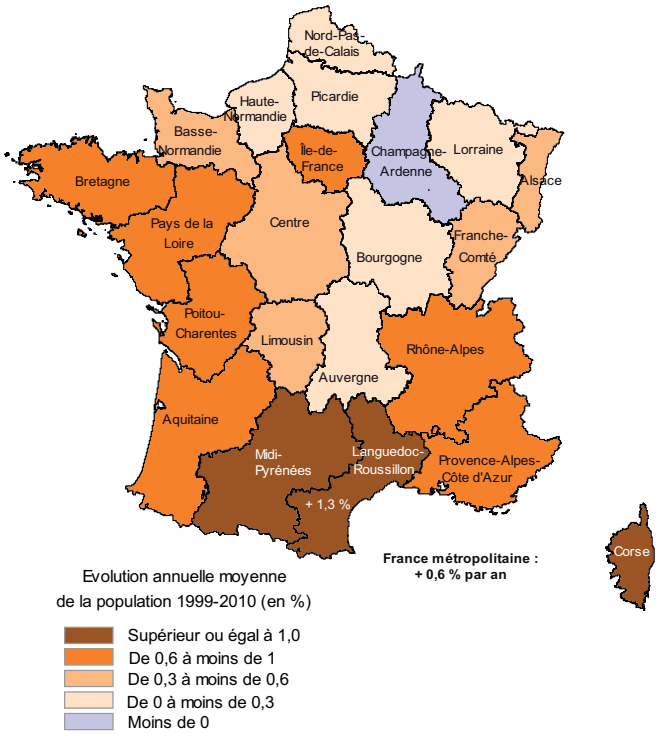

Source : Recensements de la population 1999 - 2010 - © IGN-Insee 2013

L'Hérault est le département de la région dont la croissance de population est la plus élevée aussi bien en volume, + 13 500 habitants en moyenne chaque année depuis 1999, qu'en évolution relative, + 1,4 % par an. Le Gard, les Pyrénées-Orientales et l'Aude ont également une démographie très dynamique, avec des taux d'augmentation compris entre + 1,2 % et + 1,3 % en moyenne par an. Au 1er janvier 2010, l'Hérault compte 1 044 600 habitants et le Gard 709 700 habitants. Si ces deux départements rassemblent les deux tiers des habitants du Languedoc-Roussillon, ils contribuent également à plus des deux tiers de l'augmentation de la population de la région.

Forte augmentation de la densité de population sur les grandes aires urbaines et les territoires qui les relient

La croissance démographique n'est pas homogène sur le territoire régional *(carte 2)*. Les plus fortes augmentations de population concernent les petites communes à proximité des grandes villes. Les grandes aires urbaines de la région poursuivent leur expansion le long des axes autoroutiers, notamment le long des autoroutes A9 et A75. Ainsi, sur la dernière décennie, le territoire a continué de se densifier sur l'arc méditerranéen et le long de l'axe Narbonne-Toulouse. La densification de la population se poursuit également entre les grandes aires urbaines, traduisant un phénomène d'intermétropolisation le long de l'arc méditerranéen, notamment entre Montpellier et Nîmes, Béziers et Narbonne, Agde et Sète. Dans l'arrière-pays, la démographie est moins dynamique et quelques communes affichent des baisses de population, comme Port-Vendres dans les Pyrénées-Orientales ou la Grand-Combe au nord-ouest d'Alès.

Les cinq principales aires urbaines du Languedoc-Roussillon *(cf. définitions)* représentent plus de la moitié de la population régionale et contribuent pour plus de la moitié de la croissance démographique. Elles ont connu une croissance forte entre 1999 et 2010, supérieure ou égale à + 1 % par an *(tableau 2)*. Cette croissance démographique est particulièrement marquée sur les aires urbaines de Montpellier et de Perpignan, leur taux de croissance annuel moyen est de + 1,3 %, soit respectivement + 6 800 et + 3 700 habitants supplémentaires chaque année sur la dernière décennie.

Tableau 2 : **Les aires urbaines de Montpellier et de Perpignan ont connu les plus fortes croissances démographiques**
Évolution de population entre 1999 et 2010 dans les principales aires urbaines

Unités : nombre et %

Aire urbaine 2010	Nombre d'habitants au 1er janvier 2010	Variation annuelle moyenne 1999-2010	
		en nombre d'habitants	en %
Montpellier	549 500	+ 6 800	+ 1,3
Perpignan	302 200	+ 3 700	+ 1,3
Nîmes	251 800	+ 2 500	+ 1,1
Béziers	160 400	+ 1 800	+ 1,2
Alès	112 200	+ 1 100	+ 1,0
Mende	18 000	+ 100	+ 0,7

Lecture : les nombres sont arrondis à la centaine
Source : Insee - Recensements de la population

Carte 2 - **Une forte croissance de la population le long du littoral et des axes autoroutiers**
Évolution de la population entre 1999 et 2010 en Languedoc-Roussillon

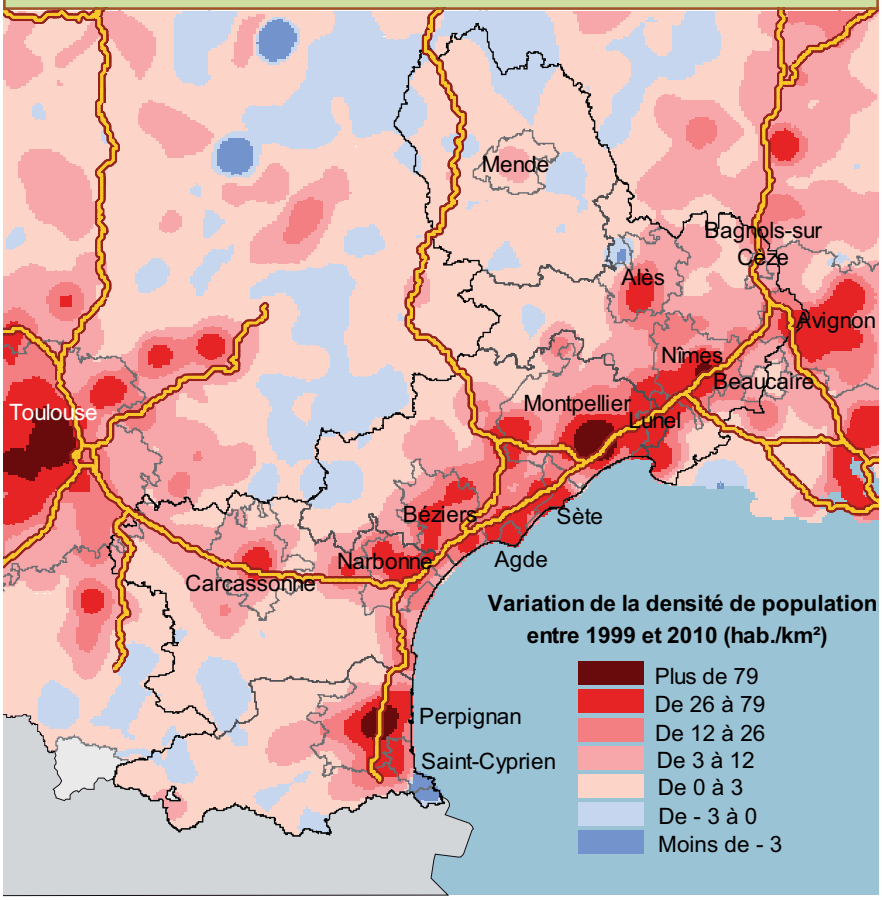

Source : Recensements de la population 1999 - 2010 - © IGN-Insee 2013

La croissance de population des aires urbaines portée par les petites communes périphériques

Les villes centre des grandes aires urbaines croissent moins vite que les petites communes à proximité. Ce phénomène est constaté partout en France. L'aire urbaine de Montpellier constitue la seule exception régionale, la population de la ville centre continue de croître au même rythme que le reste de l'aire urbaine (+ 1,2 % pour la commune de Montpellier soit + 3 000 habitants par an en moyenne depuis 1999). Parmi les communes de plus de 100 000 habitants, Montpellier est la troisième ville de France qui connaît le plus fort taux de croissance démographique après Saint-Denis (93) et Villeurbanne (69). C'est la cinquième commune de France qui connaît la plus forte augmentation de population en valeur relative après Paris, Marseille, Toulouse et Lyon. La population de la commune de Perpignan augmente un peu moins fortement que son aire urbaine, en valeur relative. Pour les autres aires urbaines les plus peuplées de la région, les villes centres croissent beaucoup moins vite que le reste de l'aire urbaine, constitué principalement de petites communes *(tableau 3)*. C'est particulièrement vrai pour Nîmes, Alès ou Béziers. Par exemple, la population de la ville de Béziers, représentant 44 % de la popu-

© INSEE 2013

lation de l'aire urbaine de Béziers, a augmenté de + 0,2 % par an pendant que son aire urbaine gagnait + 1,2 % par an sur la même période. La périurbanisation se poursuit donc, la population augmentant au-delà des frontières des communes centres.

Tableau 3 : **Montpellier accueille + 2 900 habitants supplémentaires en moyenne chaque année**
Évolution de population entre 1999 et 2010 dans les principales communes du Languedoc-Roussillon
Unités : nombre et %

Principales communes	Nombre d'habitants au 1er janvier 2010	Variation annuelle moyenne 1999-2010	
		en nombre d'habitants	en %
Montpellier	257 400	+ 2 900	+ 1,2
Nîmes	142 200	+ 800	+ 0,6
Perpignan	117 400	+ 1 100	+ 1,0
Béziers	71 000	+ 200	+ 0,2
Narbonne	51 000	+ 400	+ 0,8
Carcassonne	47 400	+ 300	+ 0,7
Sète	42 800	+ 300	+ 0,7
Alès	41 200	+ 200	+ 0,4

Lecture : les nombres sont arrondis à la centaine
Source : Insee - Recensements de la population

Les migrations contribuent fortement à la croissance démographique de la région

L'augmentation du nombre d'habitants en Languedoc-Roussillon observée ces dernières années, est fortement soutenue par les migrations résidentielles : les arrivées d'habitants en provenance des autres régions françaises ou de l'étranger ont été sensiblement supérieures aux départs de la région. De plus, le solde naturel, différence entre le nombre de naissances et celui des décès, est excédentaire et participe aussi à la croissance de la population régionale. Entre 1999 et 2010, l'excédent du nombre de naissances sur celui des décès est en moyenne de + 4 200 personnes par an.

Le solde naturel augmente en Languedoc-Roussillon depuis plus de 30 ans

En 2010, le nombre de naissances s'élève à 30 500 bébés, le nombre de languedociens décédés durant l'année est et 25 800 personnes. Depuis 1979, en Languedoc-Roussillon, le nombre des naissances est supérieur à celui des décès *(graphique 1)*. Cet excédent ne cesse depuis de s'accroître, sous l'effet de plusieurs facteurs. D'une part, les migrations résidentielles, au-delà d'accroître la population, augmentent la proportion des couples dans l'ensemble des ménages languedociens. En effet, 52 % des ménages arrivant dans la région sont des couples, susceptibles d'avoir des enfants, les 30-40 ans étant surreprésentés parmi les nouveaux arrivants (« L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle », Repères Synthèse n°06, septembre 2011). D'autre part, l'allongement de l'espérance de vie limite l'augmentation du nombre de décès : depuis 1975, l'espérance de vie a augmenté de + 7,1 ans pour les hommes et de + 6,5 ans pour les femmes, atteignant respectivement 77,8 ans et 84,2 ans en 2009.

De plus, l'augmentation de la fécondité a favorisé la hausse du solde naturel. L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme si elle suivait à chaque âge les comportements de fécondité observés une année donnée. Cet indicateur permet de qualifier de façon synthétique les comportements de fécondité pour une année et de comparer les périodes mais aussi les territoires. Ainsi, la fécondité des femmes, après une période de forte baisse, connaît depuis 1994 un regain de croissance *(graphique 2)* en Languedoc-Roussillon, tout comme en France. En 2009, l'indicateur de fécondité régional se situe à 1,96 enfants par femme, proche du seuil de renouvellement de la population estimé à 2,1 enfants par femme. Le Languedoc-Roussillon est ainsi au 13ème rang des régions métropolitaines en termes de fécondité *(carte 3)*. Si la fécondité dans la région a été plus faible qu'en moyenne nationale pendant plusieurs décennies, actuellement elle tend à s'en rapprocher, cette dernière étant en 2009 de 1,98 enfants par femme.

Graphique 1 : **Un nombre de naissances supérieur à celui des décès depuis 1979**
Évolution du nombre de naissances et de décès domiciliés en Languedoc-Roussillon entre 1975 et 2010
Unité : nombre

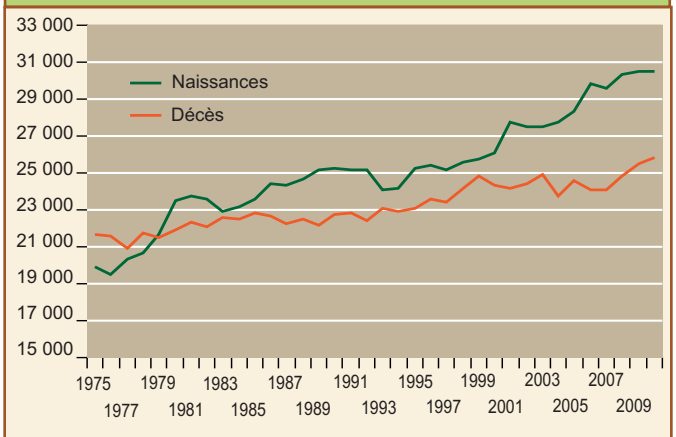

Source : Insee - fichiers d'état-civil

Graphique 2 : **La fécondité des languedociennes se rapproche de la moyenne nationale**
Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1962
Unité : nombre d'enfants par femme

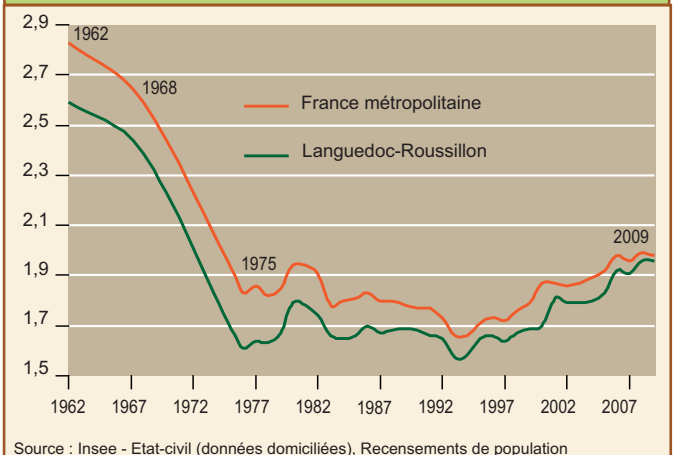

Source : Insee - Etat-civil (données domiciliées), Recensements de population et Estimations de population

Carte 3 - **1,96 enfants par femme en Languedoc-Roussillon**
Indicateur conjoncturel de fécondité par région en 2009

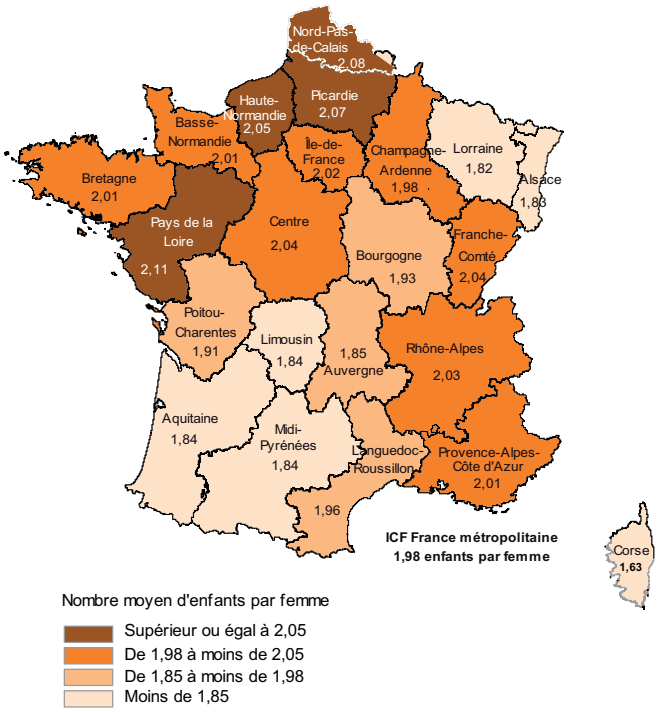

Source : Insee - Etat-civil (données domiciliées), Estimations de population

Les comportements de fécondité en Languedoc-Roussillon se rapprochent de la moyenne nationale

La baisse de la fécondité entre le milieu des années 70 et le milieu des années 90 et son augmentation entre le milieu des années 90 et la fin des années 2000 s'expliquent par le report du calendrier des naissances depuis les années 75. En effet, l'âge moyen à l'accouchement ne cesse d'augmenter depuis 1977 en Languedoc-Roussillon comme dans toutes les autres régions françaises. Il est passé ainsi de 26,6 ans en 1977 en Languedoc-Roussillon à 29,7 ans en 2009. En France métropolitaine, il se situe actuellement à 30 ans. Pour un premier enfant, l'âge moyen de la mère est également en augmentation et s'élève à 28 ans (« Un premier enfant à 28 ans », Insee Première n°1419, octobre 2012).

Entre 1975 et 1994, les jeunes générations ont retardé leur maternité en raison notamment de l'allongement des études mais aussi de leur place croissante sur le marché du travail. Les générations plus anciennes n'ont pas modifié leur comportement de fécondité. La fécondité a ainsi baissé sur cette période. Toutefois, elle a moins baissé en Languedoc-Roussillon qu'au niveau national : l'indicateur de fécondité est passé de 1,69 enfants par femmes en 1975 à 1,58 en 1994, soit - 0,11 enfants par femme. Sur le territoire métropolitain, la baisse a été plus importante, - 0,27 enfants par femme . En Languedoc-Roussillon, cette moindre baisse est le fait des jeunes générations. Les générations de mères de 15 à 24 ans, dont la fécondité était plus faible en 1975 dans la région par rapport à moyenne métropolitaine, ont adopté au fil des années des comportements de fécondité similaires aux comportements nationaux *(graphique 3)*.

Puis, du milieu des années 90 à la fin des années 2000, le comportement de fécondité des jeunes générations se stabilise. L'indice de fécondité pour les mères de 15 à 24 ans est de 0,33 enfants par femme en 2009 en Languedoc-Roussillon (0,30 en France métropolitaine), identique à celui de 1994 (0,32 en France). C'est la fin du report du calendrier des naissances. En revanche, sur cette même période, les générations plus anciennes présentent des taux de fécondité plus importants que leurs homologues de la période précédente, en raison du report passé de leur maternité : l'indice de fécondité en 2009 pour les 28 ans ou plus est de 1,28 enfants par femme, contre 0,91 en 1994 dans la région. Ces effets expliquent l'augmentation de la fécondité entre 1994 et 2009.

La hausse de la fécondité après 28 ans n'est pas uniquement régionale, elle s'observe sur la France entière. L'indicateur de fécondité conjoncturel pour les mères de 28 ans ou plus a augmenté de + 0,61 enfants par femme entre 1975 et 2009 dans la région, augmentation similaire à celle observée en métropole (+ 0,59).

Graphique 3 : **Les écarts de fécondité régionale et nationale se réduisent depuis 1975 pour les jeunes générations**
Évolution des indices de fécondité pour les mères de 15 à 24 ans en France et en Languedoc-Roussillon entre 1975 et 2009
Unité : nombre d'enfants par femme

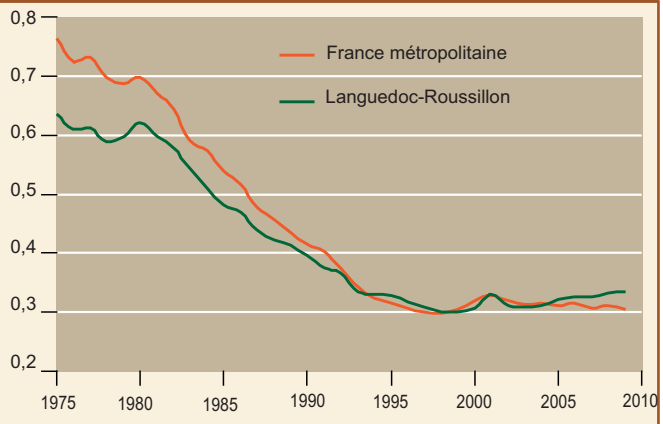

Source : Insee, Etat-civil

Pour en savoir plus

- « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », *Insee - Insee Première n°1430, janvier 2013*
- « Bilan démographique 2011 : la fécondité reste élevée », *Insee - Insee Première n°1385, janvier 2012*
- « Un premier enfant à 28 ans », *Insee - Insee Première n°1419, octobre 2012*
- « Naissances et fécondité en Languedoc-Roussillon : deux enfants par femme », *Insee Languedoc-Roussillon - Repères Chiffres n°1, février 2012*
- « L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle », *Insee Languedoc-Roussillon - Repères Synthèse n°6, septembre 2011*

© INSEE 2013

Sources

Recensement de la population et population légale 2010

Les chiffres de population légale présents dans cet article sont les populations municipales, les seules utilisées à des fins statistiques. Le terme générique de « populations légales » désigne pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part, et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. La population totale est utilisée le plus souvent pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Les chiffres de population légale 2010, publiés fin 2012, sont calculés à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2008 à 2012. En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

Avec cette méthode, les évolutions devront être observées sur des intervalles de temps d'au moins cinq ans, afin que les échantillons soient renouvelés. Ainsi, aujourd'hui, le chiffre de population millésimé 2010 ne peut en aucun cas être comparé à celui millésimé 2009, l'incertitude liée au sondage pouvant être supérieure à l'évolution observée. Il est en revanche comparable à la population légale établie au recensement de la population en 1999.

Etat-civil

Une collaboration entre les communes et l'Insee permet l'identification des citoyens et l'établissement de statistiques démographiques. Les communes transmettent en continu les informations relatives à l'état civil de leurs citoyens à l'Insee. Elles lui envoient les bulletins de naissance, les bulletins de décès et les bulletins de mariage. Ceci permet à l'Insee d'assurer la publication régulière de statistiques sur l'état civil, utiles pour l'analyse de la situation démographique et de son évolution, y compris sur des territoires de petite dimension, tout en respectant, bien sûr, les règles du secret statistique. Les statistiques d'état-civil utilisées dans cette étude portent sur les naissances domiciliées au lieu de résidence de la mère et les décès domiciliés au lieu de résidence de la personne décédée.

Définitions

■ **L'espérance de vie** à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive, soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge de la population.

■ Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapportée à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

■ L'**indicateur conjoncturel** de fécondité est donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés. Il neutralise les différences de structure par âge, ce qui le rend comparable entre territoires.

■ Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par sa couronne périurbaine, ensemble de communes ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également les « moyennes aires », dont le pôle détient entre 5 000 et 10 000 emplois. L'aire de Mende est une moyenne aire.

Le zonage en aires urbaines vient d'être actualisé fin 2011. C'est le périmètre de ce nouveau zonage qui a été utilisé ici pour calculer la population en 1999 et en 2010.

■ Lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, on la désigne sous le terme d'agglomération multicommunale. Les communes qui la composent sont soit **ville-centre**, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

Directeur de la publication : Francis Vennat - Rédaction en chef : Magalie Dinaucourt
INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2
Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public (*) :
Service Insee Contact Tél : 09 72 72 40 00 (tarification "appel local") - Mél : insee-contact@insee.fr

Exemplaire non destiné à la vente
ISSN n° 1251-2036
© INSEE 2013